

**Compte-rendu du Conseil d'administration
collège Andrée Récipon d'Orgères
mardi 6 novembre 2018**

Ordre du jour

opérations préalables

- installation, commissions (permanente-éducative, CESC) et conseils (de discipline et de la vie collégienne)
- validation du PV de la dernière séance et ordre du jour définitif

affaires pédagogiques

- PSC1
- classe relais
- Conseil école-collège
- bilan FSE

Affaires financières et de fonctionnement

- tarifs demi pension
- tarifs divers
- DBM
- Bilan des séjours à Telgruc

Questions diverses

- information annulation séjour en Provence
- projet « clic et dé clic »

Présents : 27 (en cours de séance)

Président de séance : M. Puillandre, Principal du collège

Administration : Mme Paul, principale-adjointe, M. Caroff, gestionnaire du collège

M. Lendormy, conseiller principal d'éducation

Représentants de la commune : Mme Moineau

Personnalités qualifiées : M. Touze, représentant du domaine professionnel, Mme Binois, représentante du domaine associatif

Représentants des personnels ATOSS : Mme Pierquet et M. Brûlard

Représentants des personnels d'éducation : Mmes Heredia, Husson, Jaouen, Lebreton, Muller, Pleiber et Renou.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Deniel, Estival, Gaumer, Hamon, Marion et Reuzé, et MM. Le Moine et Magnan.

Représentants des élèves : Mmes Fauconnier et Le Poder L. et M. Gilet P. - L.

Ouverture de la séance : 17h50

tour de table

24 présents en ouverture de séance

25 présents à 17h55

opérations préalables

- installation, commissions (permanente-éducative, CESC) et conseils (de discipline, de la vie collégienne)

Les personnels d'éducation, les parents et les personnels ATOSS ont désigné en leur sein leurs représentants aux différentes instances.

Commission permanente

	parents	Personnels ATOSS	Personnels d'éducation
titulaires	M. Le Moine, Mme Estival	M. Brûlard	Mmes Heredia et Lebreton, M. Poissonneau
suppléants	M. Magnan, Mme Pécot	Mme Pierquet	Mmes Duquesne, Bonin-Lorre et Michel

Commission éducative

	parents	Personnels ATOSS	Personnels d'éducation
titulaires	Mmes Gaumer et Pichavant	Mme Pierquet	Mmes Jaouen et Renou
suppléants	Mmes Hamon et Cardin-Magnan	M. Brûlard	Mmes Muller et Palaric

Conseil de discipline

	parents	Personnels ATOSS	Personnels d'éducation
titulaires	Mmes Marion et Triquet	M. Brûlard	Mmes Bonin-Lorre, Duquesne, Gagnet et Palaric
suppléants	Mmes Gaumer et Pécot	Mme Pierquet	Mmes Heredia, Jaouen, Lebreton et Pleiber

CESC

	parents	Personnels ATOSS	Personnels d'éducation
titulaires	Mmes Deniel et Hamon	Mme Pierquet	Mmes Bremault et Delaporte, M. Kernéis
suppléants	Mmes Estival et Triquet	M. Brûlard	Mmes Prunault, Rolfe Georges et Vinet

Les délégués élèves n'ont pas encore pu se répartir entre les diverses instances. Ils le feront à l'issue de leur formation de délégués.

Le CVC (Conseil de la Vie Collégienne) : la composition reste à définir pour les élèves. Elle avait été reconduite lors d'un précédent conseil, concernant les autres membres.

- secrétariat de séance : Mme Lebreton
- validation du PV de la dernière séance et ordre du jour définitif

affaires pédagogiques

- PSC1

Le Principal propose de relancer la formation et de confier celle-ci à l'association ADEDS, faute de formateurs internes.

Objectif : 60 % des élèves formés au PSC1 et « gestes qui sauvent »

Cette formation se fait sur la base du volontariat, est payante (35 euros / élève) et a lieu durant les vacances février et Pâques.

validation de la convention : 24 pour et 1 contre (M. le Principal)

Le Principal soulève le problème du coût et la nécessaire gratuité de la formation, du fait de son inscription dans la nomenclature des attestations délivrables aux élèves.

Le Gestionnaire précise que la formation « gestes qui sauvent » légère (2h) à 10 euros est financée par l'Etat tandis que la formation lourde (2 jours) n'est pas payée par l'Etat, ce qui est surprenant.

- classe relais

Le Principal explique le dispositif qui est de 6 semaines de « respiration » au collège des Chalais. C'est une possibilité offerte à des élèves (de moins de 16 ans) en rupture, décrochage. Chaque année, nous signons la convention si la situation se présente, même si aucun-e élève du collège n'y est allé-e pour l'instant.

27 présents à 18h05

Coût : 100 euros pour l'année (adhésion)

Validation de la convention : 27 pour (unanimité)

- Conseil école-collège

M. le Principal dresse le bilan de sa rencontre avec l'IEN de secteur.

2 réunions programmées sur « l'école du socle » :

28 février 2019 17h30 école de St Erblon

29 avril 2019 « projet de territoire de l'école du socle » (lieu à déterminer)

Il précise que le nouveau projet académique est en cours d'évaluation et lance un appel aux parents et aux personnels à se prononcer via l'ENT.

Il annonce une réunion au collège lundi 19 novembre 2018 pour une contribution d'établissement au nouveau projet académique, réunion à laquelle les délégués parents sont conviés.

S'agissant de la collaboration au projet d'Ecole du socle, il a fait le tour de pistes locales avec l'IEN : théâtre Bourgarré, chorale, valorisation du cross.

Il annonce que l'allemand sera enseigné à l'école de Bourgarré.

La visite des CM2 aura lieu en mars 2019.

- FSE

Le Principal précise que l'Assemblée Générale est décalée à plus tard.

Le CPE présente néanmoins le bilan annuel : bilan financier, comptes du foyer. (- 836 euros)

Le CPE est satisfait de ce bilan car le but est de dépenser. En effet, le FSE a 10846 euros de « réserve ». Il décrit et explicite les recettes et les dépenses.

Il y a eu peu d'activités de clubs l'an passé, du fait de nombreuses absences de surveillants non remplacées. Les clubs redémarrent cette année (vidéo, jeux de société, musique, atelier créatif, numérique).

Affaires financières et de fonctionnement (présentées par le Gestionnaire, principalement)

- tarifs demi pension

Le collège a reçu aujourd'hui la notification du Conseil départemental (CD) et elle est en baisse. Il faut voter les tarifs avant la présentation du budget, fin novembre.

Chaque établissement fixe son tarif, sachant que la moyenne départementale est de 2,98 euros par repas forfaitaire.

Au-delà de 2,98 euros, le CD alloue une aide de 50 euros /an pour les élèves boursiers (effet pervers : tous les collèges privés bénéficient de cette aide car leurs tarifs sont élevés).

Le CD impose une augmentation de 1% maximum mais le Gestionnaire propose de ne pas augmenter cette année car nous sommes déjà au-dessus de la moyenne et nos fonds de réserve « restauration » sont solides.

Le Gestionnaire propose l'augmentation du repas « au ticket » (possibilité de manger sans pré-réservation, il suffit d'avoir sa carte d'externe et au moins un repas au crédit) pour obtenir une augmentation de l'écart entre les tarifs forfaitaire et occasionnel.

Il rappelle que 59 % du prix vont à l'achat de nourriture.

Il propose qu'il n'y ait pas de changements pour les tarifs des commensaux, à part une augmentation du tarif des hôtes de passage.

À l'avenir, le CD envisage diverses choses : projet de cuisine centrale ou plusieurs pôles de cuisine centrale, idée d'un tarif identique dans tous les collèges du département.

vote des tarifs demi-pension : unanimité des 27 présents

- tarifs divers

Ils concernent les pertes de carnets et cartes, de clés, de livres (et CD inclus), les réparations. Nous ne facturons plus les appels téléphoniques des élèves.

vote des tarifs divers : unanimité des 27 présents

- DBM

Le Gestionnaire explique que le budget évolue en cours d'année : il faut alors présenter des Décisions Budgétaires Modificatives.

La DBM n° 5 est présentée pour information.

- Bilan financier des séjours à Telgruc

Présentation du budget définitif. 3 familles n'ont pas encore tout réglé (1er rappel).

Vote du budget définitif des séjours à Telgruc : unanimité des 27 présents

- Bilan moral des séjours à Telgruc (par Mme Husson)

bilan très positif des élèves

bilan très positif des enseignants : objectifs atteints

semaine 1 : plus d'accidents ont occasionné des difficultés pour les encadrants

1 accident a été causé par 3 élèves, sanctionnés par le Principal. Un autre élève a aussi été sanctionné.

Reconduction demandée

Questions diverses

Séjour Provence annulé, pour raison de santé d'une collègue organisatrice

Collège retenu pour un projet numérique par le Conseil Départemental, pour enseignants (2^e trimestre) et élèves (3^e trimestre) : projet Clics et Déclic (porté par Mmes Pierquet, Paul et des enseignants), présenté par Mme Pierquet.

L'association Liberté couleurs se chargera de la formation des enseignants impliqués.

18h55 fin du CA

Le 29/11/18



Soazig Lebreton

Le 29/11/2018



